

Accueillir tous les enfants : un enjeu en Finistère.

L'association Epal s'engage pour le développement de l'inclusion par les loisirs, partant du principe qu'un enfant en situation de handicap est avant tout un enfant ; il a autant qu'un autre besoin de vivre et de s'épanouir en compagnie d'enfants de son âge, de sa commune, pour partager des jeux, des émotions...

Offrir aux enfants en situation de handicap un accès à un espace collectif de loisirs, **comme et avec les autres**, constitue une priorité pour l'association Epal.

Epal propose d'accompagner les collectivités et les associations par :

- une mise en réseau des partenaires concernés par la thématique de l'inclusion ;
- une élaboration de parcours formatifs répondant aux besoins d'une équipe et/ou d'un territoire ;
- un accompagnement dans l'écriture, l'animation et l'évaluation de l'accueil du public mixte.



Illustration : www.tataming.com

Epal et les COLLECTIVITÉS LOCALES

PETITE ENFANCE,
ENFANCE, JEUNESSE,
FAMILLES



epal.asso.fr



Siège - Animation locale Petite enfance, Enfance et Jeunesse - Formation
10 rue Nicéphore Niépce,
BP 40002 - 29801 BREST Cedex 09
Tél. 02 98 41 84 09 - Fax 02 98 41 69 54

Agrément Jeunesse Éducation populaire n° 29 JEP 07-169

650 enfants en accueil périscolaire
2 000 enfants sur les Temps d'Activités Périscolaires

3 500 enfants ou jeunes en accueil de loisirs
40 Plus de communes accompagnées au quotidien

1 000 vacanciers valides ou en situation de handicap en colos

Epal, une association de l'économie sociale et solidaire au service des projets des collectivités locales en Bretagne.



Des valeurs et des compétences au service de votre projet

- Accueil de loisirs
- Accueil périscolaire
- Relais Parents/Assistants Maternels
- Multi-Accueil
- Séjours de vacances
- Classes de découverte
- Activités jeunesse et sportives
- Accompagnement à la scolarité
- Espace de Vie Sociale

Accompagner et proposer

Nous accompagnons vos demandes et proposons des réponses partagées, adaptées à votre territoire :

- diagnostic local, évaluation des besoins et attentes du territoire, co-écriture des projets,
- animation de tables de concertation pour permettre la définition des priorités et des moyens nécessaires,
- réflexion à la mise en œuvre de la politique enfance-jeunesse.

“ En tant qu'élu adjoint à l'enfance, j'apprécie l'appui et les éclairages du coordinateur EPAL ; nous gardons le pouvoir de décision au Conseil. Je sais ce qui se passe : je peux expliquer à mes collègues élus l'impact de nos choix de projets sur la population, et en présenter les implications financières.”

UN ÉLU D'UNE COMMUNE

Organiser, gérer et animer

Nous mettons en œuvre l'ensemble des moyens dédiés :

- direction éducative et pédagogique de structures existantes ou à créer,
- gestion des personnels, recrutement et formation,
- traitement comptable, financier, administratif et juridique,
- veille réglementaire.

Évaluer et adapter

Nous assumons un rôle de conseil et évaluons avec vous le projet et ses actions pour permettre leur évolution et la recherche d'innovations :

- animation de comités de pilotage et d'usagers, mise en relation des partenaires...
- analyse des réalités locales, de la pluralité des publics et des évolutions des besoins des familles,
- mutualisation des savoirs, expériences et compétences sur la place de l'enfant et le rôle des familles.

“ Autonomie sur mon terrain d'intervention, je fais partie d'un groupe, les professionnels enfance-jeunesse Epal, qui se réunissent régulièrement pour des formations et des mises en commun de questions ou de projets. Je trouve constructif l'accompagnement de l'Association en termes administratifs et pédagogiques.”

UNE DIRECTRICE D'ACCUEIL DE LOISIRS

